ACTUAILES.fr

Bimensuel d'actualités des 10-15 ans

Nathalie Arthaud

François Asselineau

Jacques Cheminade

Nicolas Dupont-Aignan

François Fillon

Benoît Hamon

Jean Lassalle

Marine Le Pen

Emmanuel Macron

ACTUAILES FRANCE PRÉSIDENTIELLE 2017

Jean-Luc Mélenchon

Philippe Poutou

Mercredi 5 avril 2017 n° 67

abonnement gratuit sur
actuailes.fr

La Justice et la Sécurité dans quatre des programmes p. 4

Les sondages p. 6

Le programme économique des candidats p. 9

Quelle politique africaine pour les candidats ? p. 12

Les urnes et les armes p. 15

SE FORGER SA PROPRE OPINION

Les échos de la campagne

À trois semaines du premier tour, la campagne pour l'élection présidentielle bat son plein. Après un premier débat se limitant aux cinq favoris (François Fillon, Benoît Hamon, Marine Le Pen, Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon) organisé le 20 mars dernier par la chaîne de télévision TF1, BFMTV et CNews ont rassemblé les onze candidats mardi 4 avril au soir.

Tout au long de la campagne présidentielle, les candidats parcourent la France de long en large jusqu'en Outre-Mer, pour rencontrer la population et les élus locaux et essayer de les convaincre de voter pour eux.

Les sondages ne cessent de donner des tendances différentes : certains soutiennent que Marine Le Pen et Emmanuel Macron devancent largement les autres candidats ; d'autres annoncent un trio de tête resserré : François Fillon, Marine Le Pen et Emmanuel Macron.

Parmi les événements notoires de ces derniers jours, nous pouvons mentionner le ralliement de plusieurs personnalités du Parti socialiste (PS) à Emmanuel Macron, qui se dit « ni de gauche ni de droite » alors que le candidat officiel du PS est Benoît Hamon, élu après la primaire de « La Belle Alliance populaire ». Ainsi, l'actuel ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian ou encore l'ancien Premier ministre Manuel Valls ont fait faux bond à leur parti pour soutenir le *leader* du mouvement *En Marche !* Les électeurs socialistes sont divisés sur ce sujet : si certains parlent de trahison, d'autres trouvent au contraire que ces personnalités ont raison de soutenir un des favoris de l'élection présidentielle.

Quoiqu'il en soit, les scissions et défections semblent se multiplier au sein du PS et plusieurs politologues prédisent une « explosion » de ce parti après les élections présidentielles voire législatives.

Le deuxième débat télévisé, qui a eu lieu ce mardi soir, était inédit, car il réunissait tous les prétendants à la présidence. Il a ainsi été l'occasion pour les six candidats absents lors du premier débat de se faire connaître et de dévoiler leur programme. L'ambiance a été parfois confuse voire tendue, certains se montrant agressifs à l'égard de messieurs Fillon et Macron ou de Madame Le Pen, les principaux favoris.

Le prochain et dernier débat devrait se dérouler trois jours seulement avant le premier tour, le 20 avril 2017 sur France 2.

La Guyane en colère

Depuis lundi 27 mars 2017, les Guyanais ont cessé de travailler en signe de mécontentement, réclamant de meilleures conditions de vie.

Située à 7000 kilomètres de la Métropole, au nord de l'Amérique du Sud, la Guyane est une collectivité territoriale (à la fois département et région) : elle fait partie de la France et appartient à ce que l'on appelle « l'Outre-Mer ». Elle compte 250 000 habitants. C'est de ce territoire que décolle la fusée *Ariane*, depuis la base de lancement de Kourou.

Les habitants de ce petit « bout » de France manifestent, car ils estiment être moins bien traités qu'en métropole et aimeraient recevoir davantage de moyens et de financements dans les domaines de la santé, la sécurité et l'enseignement. Ils ont donc décidé de conduire une grève générale, convaincus que l'on parlerait d'eux en période de campagne présidentielle : ces événements obligent, en effet, les candidats à se positionner et surtout à annoncer les mesures qu'ils prévoiraient pour l'outre-mer s'ils étaient élus président de la République.

Pour résoudre la crise, le Premier ministre Bernard Cazeneuve a envoyé sur place le ministre de l'Intérieur, Mathias Fekl, et la ministre de l'Outre-Mer, Ericka Bareigts. Les négociations sont en cours entre le gouvernement et les grévistes pour trouver une solution à cette crise.

Deuxième sortie pour Thomas Pesquet

Vendredi 24 mars, le spationaute français Thomas Pesquet a effectué sa deuxième sortie dans l'espace depuis la station spatiale internationale.

Pour suivre son journal de bord et voir ses vidéos :
http://blogs.esa.int/thomas-pesquet/fr/

Une nouvelle fois, notre compatriote a très bien réussi sa mission qui consistait à installer un deuxième port d'amarrage (c'est-à-dire un endroit où s'accrocher) pour les futurs vaisseaux commerciaux habités qui doivent commencer à transporter des astronautes dès 2018. Il a fallu également effectuer quelques petites réparations sur la station spatiale.
Accompagné de son chef américain, le spationaute français est resté environ 6h30 dans l'espace. Ils sont revenus de mission avec 30 minutes d'avance sur les prévisions.

Avant de revenir sur Terre au mois de mai, Thomas Pesquet devrait effectuer une troisième et dernière sortie le 6 avril prochain.

Virginie Terrier

La Justice, par Hippolyte Flandrin.

La Justice et la Sécurité dans quatre des programmes

Le point commun entre tous les candidats en matière de Justice et Sécurité est très clair : ils estiment que la Justice et la police manquent de moyens et qu'il faut leur en donner davantage. C'est pourquoi ils proposent tous d'augmenter les effectifs dans la police, la gendarmerie et les tribunaux. Une fois cette constatation faite, de grandes différences entre les programmes apparaissent de façon nette.

Voici, pour les quatre candidats dont on parle le plus actuellement (Marine Le Pen, Emmanuel Macron, François Fillon et Jean-Luc Mélenchon), leurs propositions les plus importantes. Attention, il s'agit de vous donner un aperçu des mesures proposées les plus emblématiques et non de vous faire une présentation exhaustive.

Marine Le Pen

Son programme est orienté vers la lutte contre le terrorisme islamiste. Dans ce sens, elle propose la déchéance (c'est-à-dire la perte) de la nationalité française, l'expulsion et l'interdiction du territoire pour tout binational (c'est-à-dire détenant la nationalité française et une autre nationalité) lié à une filière djihadiste et plus généralement l'expulsion de tous les étrangers en lien avec le fondamentalisme islamiste.

Sur ce dernier point, Marine Le Pen ne dit pas s'il faut qu'il y ait eu, au préalable, un jugement à l'encontre de cet étranger. Elle se prononce par ailleurs pour le retour vers la double peine (c'est-à-dire l'expulsion du territoire à la fin de sa peine de tout étranger ayant été condamné pour crime).

Elle veut également augmenter de façon importante le nombre de policiers, gendarmes et magistrats et créer 40 000 places de prison, chiffre qui semble toutefois très difficilement atteignable.

Emmanuel Macron

Son programme comprend beaucoup de mesures dans des domaines très divers et de plus ou moins grande importance. Certaines mesures sont très concrètes, d'autres beaucoup moins et nécessiteraient plus d'explications pour bien en comprendre la portée.

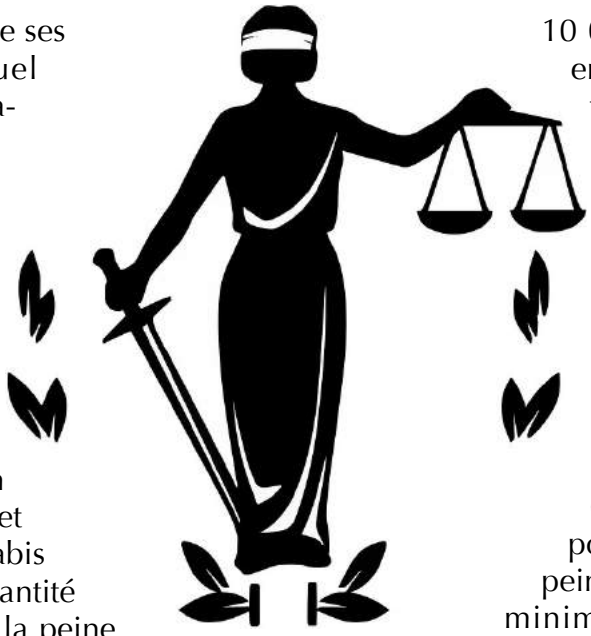

Pour citer quelques-unes de ses propositions : Emmanuel Macron souhaite la création de prisons spéciales pour les djihadistes français de retour de Syrie ou d'Irak ou pour les personnes radicalisées, la généralisation de l'usage des caméras piétons pour enregistrer les contrôles d'identité faits par la police, et le passage en contravention de l'usage et de la détention de cannabis en deçà d'une certaine quantité (c'est-à-dire la diminution la peine applicable).

Il propose également que le vol ne soit pas forcément passible de prison, sans qu'on sache vraiment ce que veut dire cette mesure. Emmanuel Macron souhaite comme les autres candidats recruter des policiers et gendarmes qui seront affectés d'abord dans les zones prioritaires. Il veut enfin la construction de 15 000 places de prison durant le quinquennat.

François Fillon

Son programme développe plusieurs mesures pour lutter contre le terrorisme et notamment la création de Cours d'assises spéciales pour juger des affaires de terrorisme.

Comme Marine Le Pen, François Fillon se prononce en faveur de la déchéance de nationalité et l'interdiction de séjour pour ceux qui sont partis combattre à l'étranger. Il souhaite, par ailleurs, l'expulsion des étrangers appartenant aux mouvances intégristes comme l'expulsion systématique des étrangers condamnés à des peines de prison pour crimes et délits graves.

Il souhaite également réformer la police et la justice, d'une part en allégeant les tâches administratives de la police et en armant la police municipale dans les villes de plus de 10 000 habitants et, d'autre part, en créant des postes de magistrats à l'instar des autres candidats.

François Fillon veut enfin réformer la politique pénale en abaissant la majorité pénale à 16 ans, en instaurant une nouvelle peine de travail d'intérêt général de quatre mois et en réinstaurant les peines planchers (c'est-à-dire l'interdiction pour le juge de prononcer des peines en dessous d'une peine minimum prévue par le Code pénal) qui ont été abrogées sous le quinquennat de François Hollande.

François Fillon souhaite enfin la création de 16 000 nouvelles places de prison.

Jean-Luc Mélenchon

Son programme se différencie des autres candidats : d'abord parce qu'il ne se concentre pas sur la lutte anti-terroriste mais aussi parce qu'il se positionne en faveur d'un plus grand contrôle de la police tout en prônant un certain laxisme pour certaines infractions.

Ainsi, Jean-Luc Mélenchon souhaite, comme les autres candidats, augmenter les effectifs de la police. Mais il veut pouvoir faire évaluer la police avec des questionnaires de satisfaction, interdire les *flash-balls*, *tasers* et grenades de désencerclement et introduire un récépissé de contrôle d'identité pour interdire le contrôle au faciès.

Jean-Luc Mélenchon se prononce enfin pour l'amnistie (c'est-à-dire l'effacement de la condamnation) de syndicalistes et militants associatifs, pour les contraventions contre l'usage de stupéfiants, la légalisation du cannabis et la protection des lanceurs d'alerte. Jean-Luc Mélenchon souhaite enfin développer les peines alternatives à la prison.

Les sondages

Marie-Ève Aubin est présidente de la commission des sondages, ancienne élève de l'École nationale d'administration, l'école qui forme les hauts fonctionnaires français, et ancien membre du conseil d'État (*Actuailes* n° 59).

Marie-Ève Aubin, merci de vous adresser aux jeunes lecteurs d'*Actuailes*. Pourquoi avoir accepté ?

En cette période préélectorale, les sondages se multiplient dans la presse et suscitent beaucoup de questions. La multiplication des sondages est un **phénomène récent**, grandement facilité par le développement de l'informatique. C'est ainsi qu'on s'attend à plus de 500 sondages pour la présente élection présidentielle (une centaine en 1981).

Nos lecteurs de 10 à 15 ans, par les conversations dans le bus, les journaux, la télévision, entendent parler de sondages. Qu'est-ce qu'un sondage ?

La définition en est désormais donnée par la loi elle-même : « Un sondage est une enquête statistique visant à donner une indication quantitative, à une date déterminée, des opinions, souhaits, attitudes ou comportements d'une population par l'interrogation d'un échantillon. »

Un sondage **n'est pas une prédiction***. Il n'y a donc pas lieu de reprocher aux instituts de sondages de s'être trompés, de ne pas avoir prévu ceci ou cela, par exemple, que M. Fillon remporterait la primaire de la Droite et du Centre. Non, ils ne se trompent pas, car ils n'ont pas la prétention d'annoncer par avance un résultat.

Mais alors comment fait-on ces fameux sondages qui passionnent les adultes ?

Il faut d'abord **constituer des échantillons** de personnes à interroger. Cela peut se faire soit de façon **aléatoire**, à partir d'une base de données comme l'annuaire du téléphone, mais il faut alors des échantillons nombreux, soit selon la méthode des **quotas,** grâce aux recensements de l'INSEE qui permettent de connaître la répartition de la population par sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, région, catégorie d'agglomération.

Avec cette méthode, le plus fréquemment utilisée en France, des échantillons de 800 à 1 000 personnes sont largement suffisants.

Il faut aussi interroger des échantillons **représentatifs**. Pour les sondages électoraux, il faut que l'échantillon soit représentatif sous deux angles, l'angle que l'on appelle « socio-démographique », fidèle à la composition de la population par sexe, âge, *etc.*, et l'angle politique, comportant des personnes appartenant à toutes les tendances politiques.

Pour s'en assurer, on interroge les personnes constituant l'échantillon sur leurs « souvenirs de vote » que l'on compare aux résultats réels des élections. On pondère ensuite, si c'est nécessaire, les résultats bruts obtenus.

Pourtant, la pertinence de ces critères de représentativité semble aujourd'hui discutée.

Les méthodes d'interrogation ont, elles aussi, beaucoup évolué : d'abord en face à face, puis par téléphone, et aujourd'hui presque exclusivement par Internet, méthode moins onéreuse, qui semble garantir une meilleure sincérité des réponses.

Aujourd'hui, on interroge presque exclusivement par Internet, méthode moins onéreuse, qui semble garantir une meilleure sincérité des réponses.

La rigueur méthodologique des sondages dépend beaucoup de la façon dont sont posées les questions. Celles-ci ne doivent pas être « orientées » ou posées dans un ordre qui induirait nécessairement une réponse. Ce problème ne se pose pas en principe pour les sondages d'intentions de vote qui sont les plus fréquents en période préélectorale.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue que les sondages sont affectés de « marges d'erreur » qui peuvent atteindre 3 ou 4 % : cela veut dire qu'un résultat annoncé de 45 %, par exemple, se situe en réalité entre 42 et 48 %.

Vous êtes, depuis 2009, présidente de cette autorité créée il y a quarante ans et c'est donc votre deuxième élection présidentielle… Comment contrôler ces sondages ?

On pense, sans en avoir la preuve, que les sondages faussent ou orientent l'expression de leur suffrage par les électeurs. Cet effet est possible et même probable, mais personne ne peut dire comment il s'exerce : les électeurs volent-ils au secours de la victoire annoncée ou, au contraire, sont-ils soucieux d'éviter au perdant une défaite trop humiliante ?

Il n'empêche que c'est pour éviter que le choix des citoyens soit influencé par une appréciation, qui peut être erronée, des chances respectives des candidats qu'a été institué en 1977 un contrôle des sondages électoraux et plus généralement des sondages ayant un rapport avec le débat politique.

Ce contrôle est exercé par une commission assistée d'experts statisticiens qui, au vu de documents qui lui sont adressés par les instituts de sondages, s'assure de leur qualité et de leur objectivité, en ce qui concerne en particulier la taille et le caractère représentatif des échantillons. Lorsqu'elle estime qu'un sondage n'a pas été réalisé correctement (échantillon trop faible ou non représentatif, questions biaisées…), elle peut mettre en garde le public par une « mise au point ». C'est une arme qui peut paraître dérisoire, mais qui fait assez peur aux professionnel des sondages. La commission dispose, en revanche, de peu de moyens d'action à l'égard de ceux qui commandent les sondages, les publient et les interprètent.

*Prédiction : pronostic, prévision.

François Senlis

Cette année, les pompiers de Paris – qui sont militaires – fêtent leurs **50** ans d'existence. Créée le 1er mars 1967, la brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) va d'ailleurs se moderniser et abandonner sa tenue bleue pour du rouge. Celle-ci comprendra trois couches qui offriront une meilleure protection contre le feu et la chaleur.

Surtout, la BSPP va employer des robots d'identification du risque et d'extinction à distance pour combattre le feu. Ils seront dotés de caméras, d'un détecteur de gaz et d'un tuyau pouvant envoyer de l'eau. Leur rôle sera de savoir où se trouve le feu, de déterminer la surface sur laquelle s'étend l'incendie. Enfin, à partir de 2018, les pompiers disposeront d'un robot permettant d'apporter des bouteilles d'air, voire un brancard ; et d'un ballon équipé de caméras et utilisable à 150 mètres de hauteur pour observer les feux, inondations et autres dégâts.

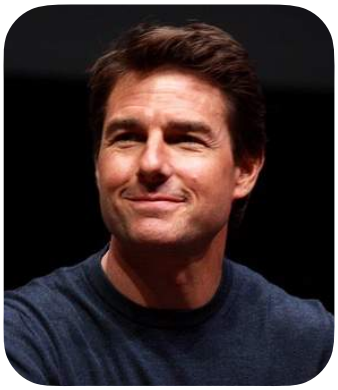

L'acteur américain, **Tom Cruise**, va grimper sur l'héliport du ministère de l'Economie et des Finances (situé à 40 m. de hauteur) pour une séquence extraordinaire. Il doit tourner une scène pour le dernier volet de la saga *Mission Impossible*.

LES CHIFFRES DE LA QUINZAINE

Le français est la **5e** langue la plus parlée dans le monde. Il y a en effet près de **275 millions** de francophones, notre langue est la 2e plus étudiée dans l'Union européenne et la 3e langue des affaires dans le monde. Elle a progressé de 30 % en Afrique en tant que langue d'enseignement. Selon les prévisions, le français pourrait devenir la langue la plus parlée dans le monde vers 2050, devant l'anglais et le mandarin (langue des Chinois). Cela s'expliquerait par la forte augmentation de la population africaine prévue dans les prochaines années.

Pour la première fois depuis **31** ans, la Patrouille de France a survolé New York le 25 mars dernier, en lâchant leurs fumées bleu-blanc-rouge au-dessus de la statue de la Liberté. Ce déplacement outre-atlantique s'est effectué dans le cadre des célébrations du centenaire de l'entrée des États-Unis dans la Première Guerre mondiale aux côtés des Alliés.

Un nouveau billet de **50** euros est mis en circulation mardi 4 avril. Il sera imprimé à **6,5 milliards** d'exemplaires. Ce billet est très innovant en terme de signes de sécurité et remplacera progressivement les anciens.

Mikaël de Talhouët

« La fortune a pour main droite l'habileté et pour main gauche l'économie », proverbe italien.

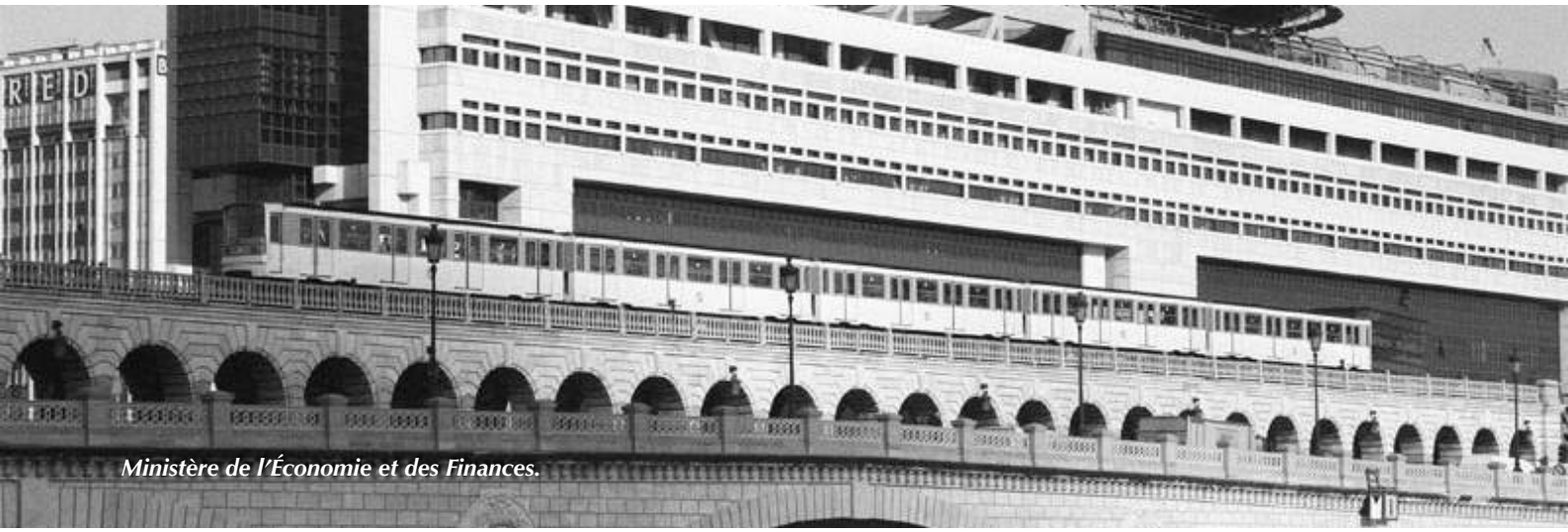

Ministère de l'Économie et des Finances.

Le programme économique des candidats

Deux visions de l'économie s'opposent : une vision libérale et une vision socialiste. Avec, en toile de fond, de fortes divergences autour de l'Union européenne.

Suppression des 35 heures, création d'un million de postes dans la fonction publique, abandon de l'euro : les mesures des programmes des candidats en matière économique sont bien disparates et l'objet de cet article n'est pas de dresser une liste à la Prévert des propositions des onze candidats en lice, mais de dégager des grandes tendances.

De François Fillon à Jacques Cheminade et de François Asselineau à Benoît Hamon, **tous ont un objectif économique commun** : la lutte contre le chômage et la hausse de la qualité de vie à travers l'augmentation du pouvoir d'achat des Français. Et le modèle économique plus ou moins partagé par l'ensemble des candidats est basé sur le principe de la croissance. En revanche, **les moyens diffèrent pour atteindre cet objectif**.

Il existe en réalité deux tendances de fond qui illustrent les programmes économiques des candidats : **une tendance libérale, où l'accent est porté sur l'initiative donnée à l'individu et la responsabilité individuelle**. Les mesures phares liées à cette tendance sont la baisse des dépenses publiques à travers notamment la suppression de postes dans la fonction publique : le candidat François Fillon propose ainsi la suppression de 500 000 postes de fonctionnaires sur la durée du prochain quinquennat ; Emmanuel Macron, 120 000.

Ces mêmes candidats, rejoints par d'autres qui estiment que les charges des entreprises sont trop élevées, tels que Nicolas Dupont-Aignan ou Marine Le Pen, sont pour une baisse significative de ces charges afin de favoriser la compétitivité des entreprises. Illustrant cette tendance libérale, François Fillon propose une suppression du temps légal de travail hebdomadaire (35 h.) pour laisser les entreprises fixer elles-mêmes cette durée, en accord avec leurs syndicats.

L'autre tendance est plutôt socialiste. C'est-à-dire que l'État joue un rôle prépondérant dans la redistribution des richesses. Cette tendance met en avant le principe d'égalité (là où la tendance libérale favorise le principe de liberté). Ainsi, la relance de l'économie se fait par la dépense publique, l'État créé des emplois (éducation, santé, transports), jusqu'à un million selon la proposition du candidat de gauche, Philippe Poutou. Et l'État doit être l'employeur en dernier ressort si le chômeur ne trouve pas de travail, pour Jean-Luc Mélenchon.

Ce même candidat, dans une logique égalitaire, souhaite taxer les riches patrimoines en augmentant les droits de succession afin de redistribuer l'argent aux plus pauvres. Alors que François Fillon milite en faveur de la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) afin d'inciter les personnes riches à investir en France au lieu de s'exiler à l'étranger. Cette tendance, marquée par l'intervention de l'État, voit le travail comme une contrainte : ses partisans (notamment Jean-Luc Mélenchon et Benoît Hamon) veulent un retour du départ de l'âge à la retraite à 60 ans (voire à 55 ans, selon Philippe Poutou, pour certains métiers) et le strict respect des 35 heures.

Enfin, il faut souligner également une tendance très critique à l'égard de la construction européenne et qui vise à recouvrer une souveraineté par la sortie de l'Union européenne et de la monnaie unique (l'euro) et la réappropriation de la monnaie nationale, le franc (Marine Le Pen, François Asselineau, Jacques Cheminade). ●

Vous souhaitez réagir ? Contactez-moi :
echodeleco@actuailes.fr

✯ Bulletin de soutien ✯

ACTUAILES a besoin de vous…

Actuailes est un **bimensuel d'actualités gratuit pour les 10-15 ans**.
Nous avons besoin de votre aide pour continuer à offrir cet abonnement en ligne gratuitement, fruit du travail de nos 35 bénévoles.
Grâce à votre soutien matériel, nous pouvons financer le site actuailes.fr et le développement du journal dans les établissements scolaires. Ainsi vous contribuez à faire grandir et connaître ***Actuailes.***

Je fais un don pour soutenir le projet.

❒ **50€** (ex : - 33 €, coût réel 17€)
❒ **100€** (ex : - 66 €, coût réel 34 €)
❒ **200€** (ex : - 132 €, coût réel 68 €)
❒ **Autre : .....**

Nom :..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
CP :..... Ville : .....
E-mail : .....
Tél. : .....

66 % DE RÉDUCTION FISCALE

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant de vos dons au fonds de dotation *Âme & Culture* dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
Vous recevrez un reçu fiscal émis par Âme&Culture

Ces informations sont nécessaires à *Âme & Culture* pour vous faire parvenir votre reçu fiscal. Conformément à la loi Informatique et libertés (CNIL) du 6 janvier 1978, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de : *Âme & Culture*, 91, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris. Si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées par nos partenaires à des fins de prospection : ☐ vous pouvez cocher la case ci-contre si vous vous opposez au traitement des données vous concernant à des fins d'appel au don. ☐ Vous pouvez cocher la case ci-contre si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées par nos partenaires à des fins de prospection commerciale.

1. Libellez votre chèque à *Âme & Culture / Actuailes.*

2. Remplissez ce coupon.

3. Envoyez le tout à : *Âme & Culture / Actuailes* 91, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.

Merci !

Siegfried

Aleksandar Vucic.

Élections présidentielles en Serbie

Dimanche 2 avril, les électeurs serbes ont participé au premier tour de l'élection présidentielle. Dans un système comparable au scrutin français, basé sur deux tours, le candidat Aleksandar Vucic, jusqu'alors Premier ministre, a été élu dès le premier tour avec 58 % des voix.

Peu connue, bien que située au sud de l'Europe centrale, la Serbie est un petit pays de 7 millions d'habitants dont la majorité sont des Slaves (comme en République tchèque, Croatie, Slovénie, Slovaquie, Ukraine, Moldavie, Bulgarie, Pologne et bien sûr en Russie) et écrivent en cyrillique. Ainsi, le pays s'appelle officiellement **Република Србија** pour ***Republika Srbija***.

Héritière d'une histoire complexe, la Serbie a connu une période tragique au début des années 1990. Elle a tenté de maintenir par la force l'intégralité de la Fédération de Yougoslavie qu'elle dirigeait, mais qui regroupait d'autres peuples (notamment croates et bosniaques). Après des années de guerre civile, ceux-ci obtinrent finalement l'indépendance et la Yougoslavie éclata.

Dans la foulée, la Serbie dut faire face en 1999 à une guerre menée par l'OTAN (organisation militaire regroupant principalement les USA et les pays européens) pour la forcer à abandonner sa province du Kosovo, devenue au fil du temps majoritairement albanaise.

Humilié et diminué, le pays a toutefois décidé au milieu des années 2000 d'opérer un rapprochement politique avec l'Union européenne tout en essayant de garder ses excellentes relations historiques avec la Russie. La Serbie a, en effet, une union douanière avec la Russie (bien que les deux pays n'aient pas de frontière commune) et se considère toujours protégée par son grand frère russe qui l'a effectivement souvent soutenue et défendue. Ainsi l'Empire russe était entré dans la Première Guerre mondiale pour défendre la Serbie et les troupes russes n'avaient pas hésité à s'opposer aux forces de l'OTAN lors de la guerre du Kosovo en occupant, avant ces dernières, l'aéroport stratégique de Pristina.

L'époque de la guerre est aujourd'hui heureusement loin et le pays semble sur la bonne voie. Son économie est encore loin des standards occidentaux, mais elle est relativement solide et diversifiée. Ses progrès sont notables depuis plusieurs années, aidés par les financements d'infrastructures réalisés par l'Union européenne et les investissements de grandes entreprises d'Europe centrale.

Officiellement candidate à l'Union européenne depuis 2012, la Serbie est notamment soutenue dans sa démarche par les quatre pays du groupe de Višegrad (Pologne, Tchéquie, Slovaquie et surtout Hongrie) qui apprécieraient d'avoir un allié partageant les mêmes valeurs pour faire entendre leur voix auprès de la Commission européenne de Bruxelles sur les sujets comme la démocratie et l'immigration.

Sacha Balbari

© Janducas

Quelle politique africaine pour les candidats français ?

Il n'aura jusque-là pas été beaucoup question de l'Afrique durant la campagne présidentielle.

Les seuls candidats à avoir fait un déplacement en Afrique sont pour l'instant Emmanuel Macron en Algérie et Marine Le Pen lors de sa visite au Tchad au président Idriss Déby et aux soldats français de l'opération *Barkhane*. Cependant, au fil des *interviews* et des *meetings*, les candidats ont donné l'esquisse de ce qui pourrait être, une fois élus, leur politique africaine.

Emmanuel Macron est sans doute celui qui a fait le plus parler de l'Afrique lorsqu'il a qualifié la colonisation de « crime contre l'Humanité ». Il entend continuer la politique relativement interventionniste de la France en Afrique, mais veut partager le poids des opérations militaires avec l'Allemagne et une Europe de la Défense.

Il est le seul candidat à souhaiter une réforme du franc CFA et non sa disparition. Il est favorable à plus d'immigration et au droit de vote des étrangers, même s'il le trouve irréalisable dans l'immédiat. Il entend augmenter l'Aide publique au développement* jusqu'à 0,7 % du PIB.

Marine Le Pen est celle qui a la vision la plus complète sur l'Afrique. Elle prône l'apprentissage d'un roman national qui n'aurait pas à rougir de la colonisation. Elle est favorable au maintien d'une présence militaire sur le continent dans le respect de la souveraineté des États africains. Elle souhaite mettre fin au franc CFA, car elle estime qu'il est un poids pour la France plus qu'une opportunité. Elle souhaite ramener l'immigration à un solde de 10 000 entrées par an et est fermement opposée au droit de vote des étrangers. Elle voit l'Aide publique au développement comme un moyen de freiner l'immigration en développant l'éducation et l'agriculture en Afrique.

Francois Fillon a des positions assez proches de celles de Marine Le Pen concernant l'Afrique. Il défend les aspects positifs de la colonisation et est favorable au maintien des forces françaises en Afrique.

Il souhaite diminuer drastiquement l'immigration et s'oppose au droit de vote des étrangers. Il se démarque cependant des autres candidats, y compris de Marine Le Pen, en refusant l'ingérence de la France dans les affaires intérieures des États africains. Il veut conditionner l'Aide publique au développement à la coopération des États africains dans la lutte contre l'immigration clandestine.

Jean-Luc Melenchon a, quant à lui, les positions les plus radicales sur le sujet. Critique vis-à-vis de la colonisation sans aller jusqu'aux excès d'Emmanuel Macron, il est fermement opposé aux interventions militaires en Afrique. Il se veut cependant le plus fort soutien des opposants aux pouvoirs corrompus notamment d'Afrique centrale et aux associations dite de la société civile. Il est pour l'abandon du franc CFA. Il est pour plus d'immigration, souhaite régulariser tous les sans-papiers et entend mettre en place le droit du sol intégral pour l'obtention de la nationalité française. Il souhaite augmenter fortement l'Aide publique au développement jusqu'à 0,7 % du PIB.

© Ambrispuri

Benoît Hamon, enfin, a des positions moins affirmées sur les questions africaines que ses concurrents. Critique vis-à-vis de la colonisation, il trouve excessif de la qualifier de crime contre l'Humanité. Il met l'accent sur l'importance de la Défense européenne pour régler les crises en Afrique. Il soutient les mouvements citoyens nés dans le sillage des printemps arabes en Afrique, tels le *Balai citoyen* au Burkina Faso, *Y'en a Marre* au Sénégal ou *Filimbi* au Congo-Kinshasa. Il ne se prononce pas sur le maintien ou non du franc CFA, mais précise que ce sont les pays africains qui doivent définir eux-mêmes le système monétaire qu'ils souhaitent utiliser. Il est partisan de l'immigration et, comme ses concurrents de Gauche, souhaite porter l'Aide publique au développement à 0,7 % du PIB.

Le savais-tu?

*L'Aide publique au développement : ce sont les dons et prêts accordés par les pays développés au pays en voie de développement.

Le franc CFA

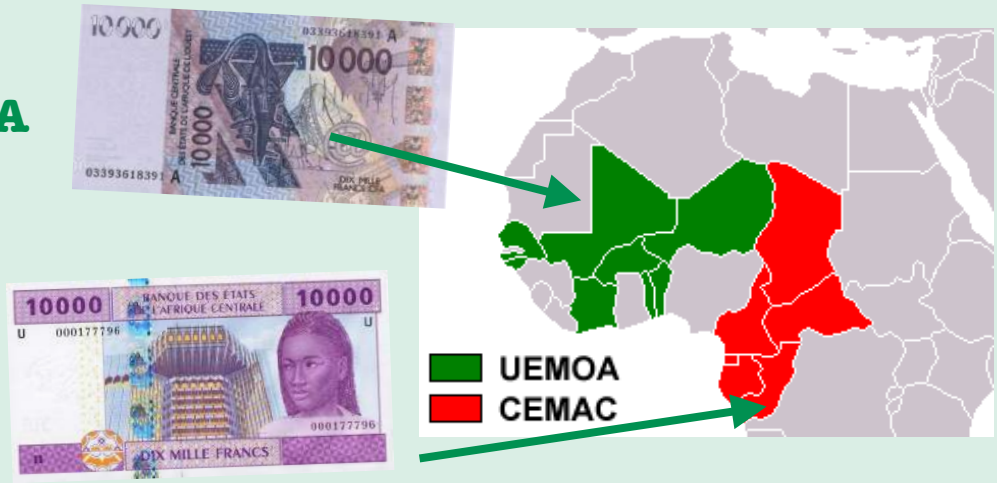

Le franc CFA est la devise de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UMEOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau (ex-colonie portugaise), le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale (ex-colonie espagnole), la République de Centrafrique et le Tchad.

De Gaulle a lancé la devise en 1945, six ans après la création d'une « zone Franc » entre la métropole et ses colonies. La valeur est garantie par le Trésor public français.

Avril 1513, Pâques à l'origine de la Floride

Début avril 1513, l'Espagnol Juan Ponce de Léon quitte Porto Rico[1] avec trois navires et met pied à terre sur le littoral sud-est des États-Unis qu'il baptise ***Pascua Florida***, ou « Pâques fleuries[2] ».

Cette région humide à la végétation luxuriante fait vite l'objet d'une **compétition internationale** entre l'Espagne, l'Angleterre et la France (en 1562, le huguenot[3] Jean Ribault prend possession de la Floride au nom du roi, mais la France devra abandonner définitivement cette région en 1726). Les indigènes ne sont pas exclus des luttes qui en découlent, notamment pendant **les trois guerres séminoles du XXe siècle qui opposèrent les Américains à divers groupes d'Amérindiens** (connus sous l'appellation collective de Séminoles), parfois eux-mêmes en guerre entre tribus. La Floride devient le **vingt-sept état des États-Unis en 1845**.

Aujourd'hui troisième état le plus peuplé des USA avec 20 millions d'habitants, « l'État ensoleillé[4] » vit, en dépit d'ouragans violents fréquents, du **tourisme**, de l'agriculture (les fameuses oranges de Floride) et du transport. Cela s'explique par son climat chaud et les hauts-lieux touristiques incontournables présents sur son territoire : le **centre spatial *Kennedy*** (cœur de la conquête spatiale américaine depuis 1963) , le **parc naturel des Everglades** (un des parcs nationaux américains les plus connus au monde qui abrite de multiples écosystèmes fragiles et des animaux rares, comme la panthère noire de Floride – il n'en reste que cent spécimens –, ou drôles, comme les lamantins), la ville de **Miami** et les ***Keys***, ce chapelet de 200 km d'îles au sable blanc formant l'extrémité le plus méridionale du pays.

Le savais-tu ?

Quelles différences y a-t-il entre le crocodile, l'alligator, le caïman (appartient à la famille des alligators) et le gavial ?

Les caïmans et alligators ont un nez plus court et plus large que les crocodiles, qui ont deux dents du bas visibles quand leur gueule est fermée ; le gavial possède un nez très fin. Les crocodiles sont plus longs et dangereux. Chaque espèce habite une région précise du globe : crocodiles essentiellement en Afrique, Asie et Australie, alligators au sud-est des États-Unis et en Chine.

[1] Île des Caraïbes à l'est de Cuba avec un statut juridique et diplomatique complexe : c'est un État libre, mais associé aux USA ; ses habitants ont la nationalité américaine, mais pas la citoyenneté correspondante et donc, par exemple, ne votent pas pour les élections présidentielles US.
[2] Le *Pascua Florida Day* est un jour férié dans l'État de Floride. Ponce de Léon découvrira peu après le *Gulf stream* (courant du golfe) qui est un courant océanique chaud prenant sa source entre la Floride et les Bahamas et se dilue dans l'océan Atlantique et d'une grande utilité pour aider les navires à voiles à retourner vers l'Europe.
[3] Terme désignant les Français protestants pendant les guerres de religion au XVIe siècle.
[4] Surnom de la Floride.

« Il est bon de se coucher loin du monde vers Dieu, pour se lever en Lui », saint Ignace d'Antioche.

La guerre en Syrie.

Les urnes et les armes

Longtemps la France a été une grande puissance dont les décisions pesaient sur les destinées du Proche-Orient. En envahissant l'Égypte en 1798, Napoléon a ouvert l'ancienne terre des pharaons à la modernité. Entre 1920 et les années 1940, le Liban et la Syrie ont été sous domination française. Mais peu à peu, le poids de la France s'est affaibli.

Les dirigeants français n'ont pas réussi à mettre fin à la guerre qui ravage la Syrie depuis 2011. Au contraire, leurs décisions ont contribué, même si ce n'était probablement pas le but recherché, à développer la violence. En 2015, François Hollande reconnaissait avoir pris la décision, dès 2012, de fournir de l'armement aux insurgés syriens, dont on sait qu'une partie est tombée entre les mains des djihadistes.

Le résultat des urnes en France pourra-t-il contribuer à faire taire les armes en Syrie ? Seul l'avenir nous le dira…

Benoît Hamon poursuivra certainement la politique de François Hollande : soutenir les insurgés, sans trop regarder leur proximité avec les djihadistes et refuser le dialogue avec Bachar al-Assad dont il exige le départ comme condition préalable à la paix syrienne.

Emmanuel Macron prône une « politique d'équilibre » à l'égard du régime et des rebelles en Syrie. Il s'oppose à ce que le départ du président syrien Bachar al-Assad soit un « préalable à tout », mais a rejeté l'idée de « pactiser » avec lui.

François Fillon considère que le maintien de Bachar el-Assad serait une assurance-vie pour les chrétiens d'Orient et qu'il est un rempart contre les islamistes. Sa vision du terrorisme rejoint pour partie celle de Vladimir Poutine, le président russe, acteur incontournable du dossier syrien.

Les positions de **Marine Le Pen** sont proches de celle de François Fillon. Elle prône un dialogue encore plus étroit avec Damas et Moscou.

Le résultat des urnes en France pourrait ainsi modifier notre politique syrienne. Pour autant, permettra-t-il à notre pays de retrouver son statut de grande puissance au Proche-Orient ? Rien n'est moins sûr, même si l'aura de la France reste forte…

Louis Fernand

Un (même) temps pour chacun

Alors que la campagne de l'élection présidentielle bat son plein, les média doivent respecter l'équité du temps de parole entre les candidats. Mais comment mesure-t-on le temps ?

Ce sont les Égyptiens qui, vingt siècles avant le Christ, divisent la durée de la nuit en douze périodes, qui correspondent à l'apparition de douze étoiles. C'est alors un moyen d'attribuer chaque moment de la nuit à une divinité. Puis, on retrouve six siècles plus tard les premières traces d'une division de la journée en douze périodes égales, appelées « heures ». L'invention de la minute et de la seconde sera faite ensuite par les Babyloniens.

Pour mesurer les heures, les Égyptiens ont inventé le gnomon, l'ancêtre du cadran solaire. Grâce à une baguette plantée verticalement dans le sol et à son ombre projetée sur des graduations, on peut mesurer la course régulière du Soleil. Mais comment faire en l'absence de soleil ? Les Égyptiens ont pour cela inventé la clepsydre, une sorte de sablier fonctionnant avec de l'eau. L'écoulement régulier de l'eau d'un premier vase vers un second à travers un petit trou permet de compter les heures en mesurant le niveau de l'eau sur le vase. Les Grecs l'utiliseront pour limiter le temps de parole lors des discours.

L'horloge mécanique munie de roues crantées apparaît bien plus tard au XIIIe siècle. La première horloge sonnant les heures est installée en 1336 sur un clocher de Milan. Mais ce n'est qu'au XXe siècle que la précision va être grandement améliorée avec l'horloge à quartz. Le cristal de quartz vibre très régulièrement, comme en musique un diapason donne précisément la note la. On sait que 32 768 vibrations du quartz sont égales à une seconde. En comptant les vibrations, grâce à une puce électronique, on peut ainsi compter les secondes.

Aujourd'hui, les horloges atomiques sont les plus précises, elles sont capables de mesurer des temps plus petits qu'un milliardième de seconde. S'il faut une telle précision aux satellites qui font fonctionner les GPS, celle-ci semble bien superflue pour mesurer le temps de parole des candidats…

Père Augustin-Marie

Saint Paul en prison, Rembrandt.

Vous avez dit « élection » ?

Depuis plusieurs mois, l'opinion publique française est agitée par une seule question : qui sera le prochain président de la République ? Cette question se décline de diverses manières : y aura-t-il alternance politique, de Gauche à Droite ? Cette élection sera-t-elle celle de la première femme président ? ou d'un candidat de moins de quarante ans ? Tous les esprits sont tendus vers le résultat de l'élection des mois d'avril-mai 2017. Cette élection devient, pour les Français, le centre de leur monde… réduit à la taille de la France.

Je profite de ce mot d'« élection » pour vous faire quitter l'hexagone et son atmosphère de « campagne » un peu étouffante. Allons respirer l'air pur sur les sommets de la Sainte Écriture. Voici un passage de saint Paul, au début de son épître aux Éphésiens (1, 3-5), où il est aussi question d'une **élection** : « Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ, qui nous a bénis par toutes sortes de bénédictions spirituelles, aux cieux, dans le Christ. **C'est ainsi qu'il nous a élus** en lui, dès avant la fondation du monde, pour être saints et immaculés en sa présence, dans l'amour, déterminant d'avance que nous serions pour lui des fils adoptifs par Jésus Christ. »

Saint Paul commence sa lettre par une bénédiction : il bénit Dieu. Pourquoi ? Pour le remercier des bienfaits qu'il a accordés aux hommes. Quels bienfaits ? Dieu nous a accordé, par le Christ, « toutes sortes de bénédictions spirituelles ». Paul précise une bénédiction de Dieu, qui est le fondement de toutes les autres : « C'est ainsi qu'il nous a élus en lui, dès avant la fondation du monde ». Il nous a élus en lui, c'est-à-dire Dieu nous a élus « en Jésus-Christ ».

Comment comprendre cette « élection » ? **Élire signifie choisir**. Cette élection, ce choix de Dieu, a eu lieu « avant la fondation du monde ». Cela veut dire que nous n'avons aucun mérite à cette élection. Dieu a choisi librement, gratuitement, par amour. Et son but, c'est de nous rendre « saints et immaculés en sa présence, dans l'amour » ! Pour atteindre son but, voici son programme : « Faire de nous des fils adoptifs par Jésus-Christ ».

Cher jeune lecteur, si le vacarme médiatique t'étouffe et que t'ennuient les discours ininterrompus sur l'avenir de la France et les promesses mirifiques des candidats, jette un coup d'œil chez saint Paul qui parle un autre langage : **de toute éternité, nous sommes choisis par Dieu dans le Christ pour vivre pour toujours en sa présence !**

Sophie Roubertie

Carte d'identité de l'œuvre

Date : modèle original sculpté vers 1882, premier tirage en 1902

Dimension : modèle original 71,5 cm

Tirage en bronze du jardin du musée Rodin :
H × L × l 1,80 × 0,98 × 1,45 m

Technique : sculpture, modèle original en plâtre, tirage en bronze

Lieu d'exposition : plusieurs lieux, dont le musée Rodin, Paris

Le Penseur

Auguste Rodin (1840-1917)

Cette sculpture en bronze représente un homme en pleine réflexion, assis, appuyant sa tête sur son bras replié.

Le modèle original était bien plus petit que celui que nous voyons le plus souvent, en particulier dans les jardins du musée Rodin. Il devait être intégré à un portail monumental, *Les Portes de l'Enfer*, dont le thème se rapporte à *La Divine Comédie* de l'écrivain italien Dante Alighieri.

Cet homme est nu, son corps est musclé, comme si le sculpteur avait voulu représenter un homme complet, ne négligeant ni son corps, ni son esprit.

Sophie Roubertie

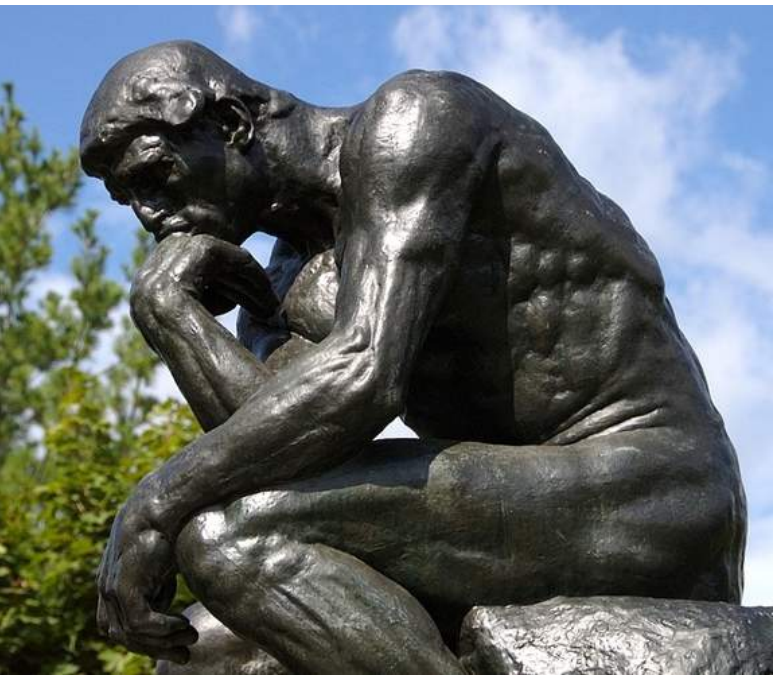

À l'occasion du centenaire de la mort de Rodin, le Grand Palais organise, jusqu'au 31 juillet, une exposition de ses plus grands chefs-d'œuvre.
www.grandpalais.fr

Les yeux sont assez creusés, donnant un air mystérieux à ce visage et renforçant l'impression d'une profonde méditation. Les orteils sont recroquevillés, signifiant la concentration du personnage.
N'hésitez pas à tourner autour des statues en prenant votre temps lorsque vous les observez : suivant l'angle d'où vous les regarderez, vous pourrez remarquer des détails différents.

Le saviez-vous ?
Il peut exister plusieurs œuvres originales pour une même sculpture en bronze !
De nombreux tirages peuvent, en effet, être fondus à partir d'un même moule sculpté par l'artiste. La loi limite le nombre d'originaux à huit (numérotés de 1/8 à 8/8), plus quatre épreuves d'artistes (numérotées en chiffres romains de EA I/IV à EA IV/IV). Les patines (couleurs de finition) peuvent alors être différentes, suivant les désirs de l'artiste et le lieu de conservation, qui peut être plus ou moins protégé des intempéries.

Bénédicte de Saint Germain

LE COIN DES CURIEUX

La Seine, remontez le fleuve

Que dirais-tu de te retrouver à la barre d'un gros navire marchand et de le mener du Havre jusqu'à Rouen ? Suffit-il de tenir la barre et d'avancer ? Pas si simple ! La Seine est un fleuve plein de méandres, de grosses boucles irrégulières qui obligent à une constante vigilance. Autres pièges : les bancs de sable et les fonds dont la hauteur fluctue en fonction des marées. Si tu en doutes, un nouveau musée te propose de tenter l'expérience dans un simulateur de pilotage.

Arrimé le long de la Seine dans la petite ville de Caudebec-en-Caux en Seine-Maritime, *MuséoSeine* te propose de découvrir la vie, les hommes, les métiers, les activités et les paysages liés à ce fleuve. Impossible de s'ennuyer : témoignages vidéo, cartes, objets grands et petits (de véritables bateaux sont même exposés) racontent l'histoire de ce fleuve, source de richesses commerciales, mais aussi de grands dangers.

muséoseine
le musée de la Seine normande

***MuséoSeine*, www.museoseine.fr** ;
ouvert les après-midi (sauf le lundi) et en juillet-août de 10h à 18h30.

Le décès d'Aliénor d'Aquitaine

Maîtresse femme, protectrice des arts, inspiratrice des poètes et véritable chef politique, Aliénor d'Aquitaine fut sans conteste l'une des femmes les plus influentes de son époque.

Fille de Guillaume X d'Aquitaine et petite fille de Guillaume IX d'Aquitaine, qui serait le plus ancien troubadour, Aliénor reçoit l'éducation soignée d'une femme noble de son époque à la cour d'Aquitaine, l'une des plus raffinées du XIIe siècle, celle qui voit naître l'amour courtois (la *fin amor*) et le rayonnement de la langue occitane. Elle apprend le latin, la musique et la littérature, mais aussi l'équitation et la chasse.

À la mort de son père, elle hérite d'un vaste et riche duché (Aquitaine, Poitou) qui attire bien des convoitises dont celle du roi Louis VII qui l'épouse en 1137. Malheureusement, les caractères des deux époux ne s'accordent pas du tout et l'annulation du mariage est prononcée. Louis VII perd sa femme mais aussi la dot de celle-ci, ce qui peut avoir des conséquences dramatiques pour le royaume de France !

Et c'est ce qui arrive, car Aliénor choisit d'épouser Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre, et lui offre à cette occasion ses possessions en France. Le roi d'Angleterre devient vassal du roi de France, mais un vassal plus puissant que son suzerain ! Voilà les prémices de la guerre de Cent Ans posés.

Aliénor, femme au fort tempérament, aime le pouvoir et souhaite l'exercer mais, malheureusement pour elle, son mari ne l'y autorise pas. Elle décide alors de dresser ses propres enfants contre leur père ; mal lui en prend car, pendant seize ans, elle est enfermée dans ses nombreuses demeures sans pouvoir reparaître à la cour et ne sort de son « exil » que lorsque son fils Richard Cœur de Lion, après son accession au trône, la libère en 1189.

Alors que Richard est parti en Croisade, elle assure la Régence et ne souhaite personne à ses côtés pour gouverner !

Son énergie est inépuisable. En effet, les années qui suivent ne l'épargnent pas : c'est elle qui va chercher Bérangère de Navarre, future épouse de Richard, et la conduit, en plein hiver, par les Alpes et l'Italie, à l'endroit où Richard s'apprête à appareiller pour la Terre sainte ; c'est elle ensuite qui retourne précipitamment en Angleterre pour empêcher son plus jeune fils, Jean sans Terre, le mal aimé, de trahir son frère ; c'est elle encore qui parvient à rassembler l'énorme rançon demandée par les Allemands en contrepartie de la libération de Richard (cent cinquante mille marcs d'argent, équivalant à deux années de recettes pour le royaume d'Angleterre !) qu'elle apporte elle-même.

À plus de 75 ans, elle montre encore une volonté farouche de maintenir entier le domaine des Plantagenêts !

Et c'est après une vie bien mouvementée que « la plus belle et la plus riche fleur d'Aquitaine, la perle incomparable du Midi » meurt en 1204. Elle est inhumée dans sa chère abbaye de Fontevraud.

Pax et le petit soldat

de Sara Pennypacker

Traduit de l'anglais (US) par Faustina Fiore. Illustrations de Jon Klassen. Gallimard Jeunesse, 2017. Collection «Romans Junior». 320 pages. 13,90 euros.

Inséparables, Peter et «son» renard Pax vont pourtant être brutalement arrachés l'un à l'autre. Comme cela est dur pour Peter qui a déjà subi le départ de sa maman ! C'est la guerre et le père de Peter, soldat, ne s'embarrasse pas de considérations sentimentales. Il relâche le renard dans une forêt lointaine et quand la portière de la voiture claque, le lien semble tranché. C'est sous-estimer la force mystérieuse qui unit ces deux êtres.

Peter va tout faire pour retrouver Pax : fuguer, soigner sa cheville cassée chez une femme solitaire aussi inquiétante que tendre et sage, parcourir des kilomètres tout seul avec son sac à dos dans des zones en guerre… Pendant ce temps-là, Pax se défait de ses odeurs humaines, apprend à tuer des mulots et découvre la vie parmi les prédateurs. Mais il n'oublie pas «son garçon». Peter ne peut pas l'avoir trahi !

Les chapitres se suivent dans une langue agréable et fluide – saluons le travail de la traductrice, Faustina Fiore – jusqu'à un dénouement à la fois attendu et redouté. Tous les jeunes lecteurs du comité *123loisirs* ont salué les qualités de suspense et d'émotion de ce roman.

Un plaisir de lecture à partir de 10-11 ans, avec des pistes de réflexion sur la violence des hommes. ●

Retrouvez ce livre et une large sélection pour la jeunesse sur le site ***www.123loisirs.com****.*

***Actuailes* : www.actuailes.fr**
Directrice de la rédaction : Gaëlle Iordanow – **Contact :** contact@actuailes.fr
Communication et partenariat : Jean Le Blanc communication@actuailes.fr – **Réalisation :** Camille Cassan
Secrétariat de rédaction : Alix de Marcillac – **Site internet :** website-modern.fr – dons@actuailes.fr

Catherine Bertrand

« Le cinéma, c'est un œil ouvert sur le monde », Joseph Bedier.

La Belle et la Bête

Les contes de fées font recettes, mais préférez l'original à la copie !

Qu'est-ce qu'un conte ? C'est un récit très ancien, parfois millénaire et souvent universel, variant d'une culture à l'autre et faisant appel à notre imaginaire et à notre inconscient*. Le conte met en scène des enfants ou des adolescents qui doivent affronter des situations injustes ou dangereuses, ou encore lutter contre un sortilège. Vainqueurs, ils ont ainsi donné un sens à leur vie, ils sont passés à l'âge adulte.

Le conte comme le mythe est une œuvre d'art, source inépuisable pour les auteurs, les peintres et les cinéastes. Ainsi *La Belle et la Bête* est populaire dans le monde entier, et la version littéraire la plus connue est celle de l'écrivain Madame Leprince de Beaumont (1757). Les Frères Pathé (les pères du cinéma) l'adaptent en 1899, mais il faudra attendre le génie du poète touche-à-tout Jean Cocteau – encore un Français ! – pour une interprétation particulièrement originale et relativement fidèle au conte.

Sorti dans les salles en 1946, le film n'a presque pas pris une ride ! Évidemment, les effets spéciaux sont moins époustouflants que dans l'adaptation de Gans (2014) et il n'est pas question de ces objets parlants et sympathiques comme dans le dessin animé assez mièvre des studios *Disney* (1991). Passons sous silence, leur toute dernière version qui n'est qu'une copie de la première, quelques polémiques en plus…

Ici, que du grand art et de la création : les décors sont enchanteurs, les costumes somptueux, la lumière est l'élément principal d'une mise en scène raffinée et onirique, rarement égalée pour un film en noir et blanc. Du vrai cinéma !

*L'inconscient : ensemble d'éléments (images, émotions…) que nous percevons sans nous en rendre compte, à notre insu.

Mélancomas

«Le sport ne forge pas le caractère. Il le révèle».

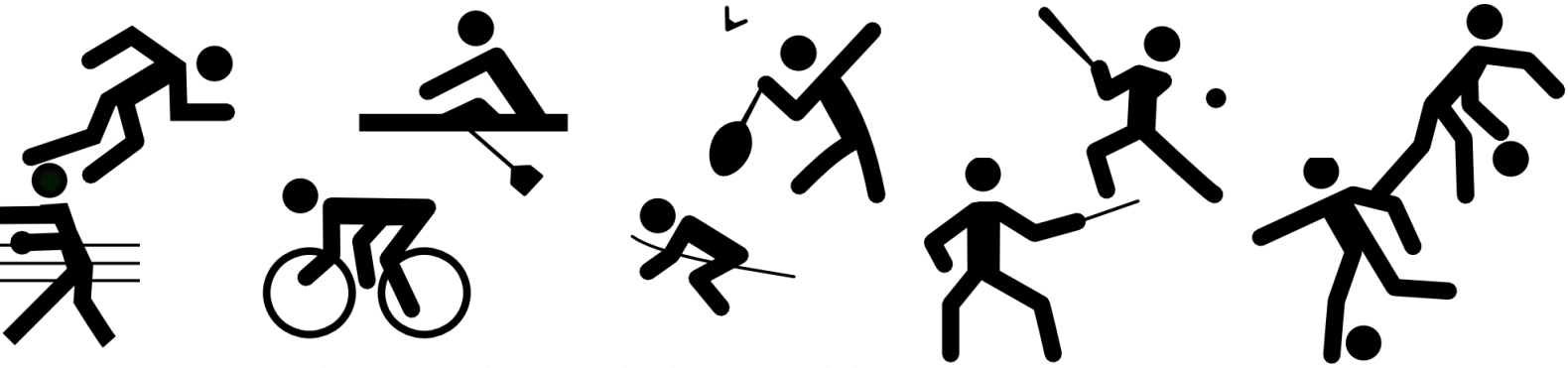

Course à la présidence de la République…

Les candidats sont-ils sportifs ?

Si Jacques Chirac était un inconditionnel du sumo, Nicolas Sarkozy préférait le cyclisme. François Hollande, quant à lui, apprécie le football. Cette semaine, portons un regard différent sur les candidats. Sont-ils sportifs ? Il est difficile de les imaginer en short et en baskets. Au-delà des programmes politiques, découvrons leurs activités. Voici donc les candidats les plus sportifs !

Nathalie Arthaud (*Lutte ouvrière*) : ancienne étudiante en sport-étude volley-ball, la candidate pratique également l'aviron, le badminton et la course à pied.

François Fillon (*Les Républicains*) : s'il est élu, le Sarthois sera le premier président « fan » de sport automobile. Passionné de vitesse, il aime prendre le volant et est même licencié à la Fédération française des sports automobiles (FFSA).

Benoît Hamon (*Parti socialiste*) : pratiquant régulièrement la course à pied, ce candidat s'affiche comme un sportif assidu. Il fait même partie du *XV parlementaire*, une équipe de rugby composée de députés.

Jean Lassalle : de tous les candidat, l'élu rural des Pyrénées-Atlantique est sans doute celui qui a parcouru la plus grande distance à pied. En 2013, il a effectué un tour de France de plus de 5000 kilomètres à la rencontre des habitants de notre pays.

Marine Le Pen (*Front national*) : la candidate pratique le tir sportif. Licenciée à la fédération française de tir, elle s'entraîne à Paris.

Emmanuel Macron : le candidat du mouvement *En Marche* a pratiqué la boxe française et le football durant sa jeunesse.

Voici les informations qu'*Actuailes* a trouvé sur les candidats les plus sportifs. Quant à ceux qui ne sont pas cités, peut-être pratiquent-ils également un sport… Qu'en penses-tu ?

Que l'on soit écolier, collégien ou homme politique, le sport nous rassemble et procure à chacun un équilibre de vie.

Le *XV parlementaire*. © XV Parlementaire

Un vieux monsieur très riche, sentant sa fin approcher, va trouver son curé :
✝Pouvez-vous m'assurer, Monsieur le curé, que si je fais un don de 10 000 euros à la paroisse, j'irai au ciel à coup sûr ?
✝Je ne peux pas vous le garantir de façon absolue, mon bon Monsieur, mais vous pouvez toujours essayer…

Deux amis discutent :
– Tu ne devineras jamais ce qui m'est arrivé ! La peur de ma vie : je me suis retrouvé face à un lion, il y a quelques jours. J'étais seul et sans pistolet…
– Qu'as-tu fait ?
– Que pouvais-je faire ? D'abord, je l'ai regardé droit dans les yeux, mais il s'est lentement approché. Je me suis écarté, mais il s'est encore rapproché de moi… Je devais rapidement prendre une décision.
– Comment t'es-tu enfui ?
– Je l'ai juste laissé et je suis passé à une autre cage…

Une maîtresse apprend à ses élèves le partage.

- Vous savez, les enfants, dans la vie, il vaut mieux donner que recevoir.
- Oui, c'est vrai ! C'est toujours ce que dit mon papa.
- C'est bien ! Et quel métier fait ton papa ?
- Il est boxeur…

Un fils de banquier dit à son papa :
☛Papa, prête moi 20 €, s'il te plaît, mais donne m'en seulement 10.
☛Pourquoi, mon garçon ?
☛Comme cela, tu me devras 10 €, et moi je te devrai 10 € et nous serons quittes !

Sur la boutique d'un opticien, on peut lire : « Si vous n'arrivez pas à lire cet écriteau, venez chez nous ! »

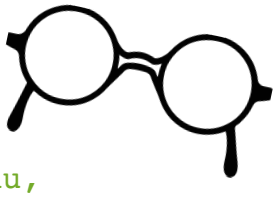

Je saute, mais je n'ai ni pieds, ni jambes…
Qui suis-je ?

Le pop-corn !

Pourquoi dit on « tomber dans le panneau » ?

Le code de la route n'a rien à voir avec l'expression familière « tomber dans le panneau ». Celle-ci signifie être dupé à cause de sa crédulité.
Au Moyen Âge, une technique de chasse consistait à tendre des morceaux d'étoffe à la verticale. Ils étaient alors utilisés pour attraper le gibier sans avoir besoin de l'approcher. Ainsi, il fallait rabattre les proies vers ce piège, puis lièvres, pigeons, renards et autres animaux sauvages se retrouvaient empêtrés dans ces « panneaux », ce qui a donné naissance à la formule « tomber dans le panneau ».
L'expression a ensuite progressivement quitté le vocabulaire de la chasse pour s'étendre au langage courant. Dans le même temps, elle a évolué pour engendrer l'expression « tomber dans les filets » ou « être pris dans les filets de quelqu'un », qui s'utilise plutôt dans le registre de la séduction.